



L'OMC: le vrai bogue de l'an 2000 !



est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Louis-Serge Houle
(lshoule@total.net)

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Archives CSN
Contributions militantes
Photographies de la couverture :
Alain Chagnon
Presse canadienne

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Louis-Serge Houle

Numérisation photo

Louis-Serge Houle

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauveville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :
(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN :

<http://www.csn.qc.ca>

BILLET
Jean-Pierre
Pare

Dix, cent, mille Seattle

Cette image de Bill Clinton, descendant de l'avion présidentiel aux petites heures du matin dans une Seattle sombre et étouffée sous la chape du couvre-feu, un Bill Clinton solitaire, manifestement inquiet, désespéré, sonné par l'ampleur des événements, cette image faisait penser à un Néron découvrant avec effroi les dégâts qu'il a faits la veille dans sa brosse monumentale, une des plus destructrices de l'histoire de l'humanité.

Bill Clinton avait raison d'être inquiet. Parce que le principal objet de révolte des manifestants de Seattle, au fond, c'est la décadence, la déshumanisation engendrées par le système de valeurs de sa Rome des temps modernes, les États-Unis d'Amérique. Un système de valeurs centré sur le dieu dollar et sur son saint-esprit, les profits, toujours plus de profits.

Les manifestants de Seattle ne s'en prenaient pas tant à la mondialisation de l'économie qu'à ses objectifs et à la manière de la faire, c'est-à-dire la manière américaine, c'est-à-dire la manière forte, guerrière, avec toutes ses violences quotidiennes faites aux populations : mises à pied massives, fermetures et déménagements

déguisés en « restructurations » et autres euphémismes hypocrites ; appauvrissement des plus pauvres et des classes moyennes ; dégradation, quand ce n'est pas la disparition complète, de services publics, et leur récupération par les vampires du secteur privé ; etc.

La colère des 50 000 manifestants de Seattle,

qui se seraient comptés par millions si des millions de personnes avaient eu les moyens de s'y rendre, était avant tout dirigée contre ce néo-capitalisme sauvage que les financiers américains et leurs porteurs d'eau (notamment le Canada), après en avoir contaminé leur propre



continent, cherchent à étendre à toute la planète. Avec à sa suite ses nombreuses et détestables maladies sociales que sont l'individualisme, l'égoïsme, la criminalité, l'exploitation et le rejet des plus faibles, pendant que les plus forts, les banques par exemple, se vautrent dans des profits d'une indécence grotesque.

Pour paraphraser Che Guevara, qui appelait à la multiplication, comme celui du Vietnam, des foyers de résistance à l'impérialisme américain, il faut souhaiter qu'explorent « dix, cent, mille Seattle ».

Il y a
19 ans
déjà...



Photo : Archives CSN

Décembre 1980 :
La Tuque. Deux fier-à-bras engagés par la CIP foncent, gourdin à la main, sur un gréviste. Drame quotidien que devront vivre 2000 travailleurs forestiers durant la grève d'un an qu'ils mènent pour l'abolition du travail à forfait.



Seattle, le 30 novembre 1999. Des dizaines de milliers de manifestants perturbent le début des travaux de l'OMC.

Photo : Presse canadienne

L'OMC : le vrai bogue de l'an 2000 !

Maroussia Kishka

Ça ne s'était jamais vu depuis 55 ans. Alors que les huit rondes précédentes de négociation de libéralisation du commerce international s'étaient tenues dans l'apathie générale et loin des caméras, voilà que celle qui vient de s'amorcer à Seattle a donné lieu à un grand mouvement de protestation. Environnementalistes, syndicalistes, activistes, défenseurs des droits humains, agriculteurs et bien d'autres ont pris d'assaut les rues de Seattle et volé la vedette aux mordus de la mondialisation à tout crin.

« C'est un coup fumant », affirme le président de la CSN, Marc Laviolette, qui a passé deux jours à Seattle. Ce grand tam tam de protestation dans les rues venait renforcer les pressions qu'ont fait les groupes environnementalistes et les organisations syndicales dans leurs pays respectifs.

En raison de leur lobby, les géants du commerce international, l'Europe et les États-Unis, demandent que le prochain accord contienne des clauses sur le travail et l'environnement et assure une transparence des activités et des décisions de l'OMC. « On commence à reconnaître les intérêts de la société civile », souligne Marc Laviolette.

Négociations à l'abri des regards indiscrets

Depuis 1944, sept accords internationaux sur les tarifs douaniers et le commerce international ont été signés sans tollé de protestations. Il s'agissait surtout d'ententes entre les pays pour baisser et même éliminer les droits de douanes afin d'assurer la libre circulation des marchandises. Mais l'Uruguay Round, qui a nécessité huit ans de discussions, de 1986 à 1994, s'avère un point tournant.

Pour la première fois, l'agriculture et les services sont inclus dans des accords de commerce international. C'est le début de l'affrontement entre les États-Unis et l'Europe.

L'Uruguay Round englobe aussi pour la première fois la propriété intellectuelle, la culture et l'établissement de standards internationaux dans l'industrie de la santé. C'est également à ce moment que les pays s'entendent pour créer un tribunal international d'arbitrage des différends qui va entraîner, en 1994, la création de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce. Les accords ne dépendent plus dès lors d'un secrétariat mais d'un organisme qui a des dents et dont des milliers d'emplois dépendent.

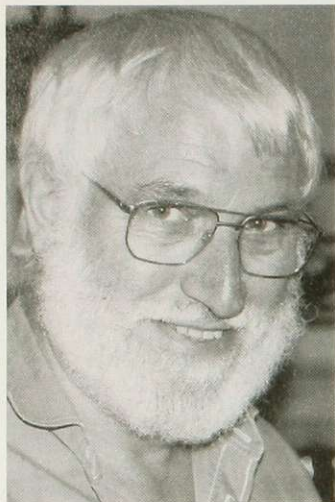
Ainsi, une décision au début de l'an prochain de l'OMC pourrait signifier la fin de l'industrie de l'amiante. On s'at-

tend à ce que l'Union européenne, qui refuse d'importer de l'amiante pour des raisons de santé, obtienne gain de cause. Avec l'appui du Japon, la Commission européenne conteste de son côté le pacte automobile canadien parce qu'il enfreint les règles du commerce international. Un rapport préliminaire de l'OMC, cet automne, lui donne raison et fait craindre que le Canada doive abolir ce pacte.

Mais il n'y pas que les emplois qui dépendent de ces accords. Le maintien de services publics et de sociétés d'État, comme Hydro-Québec ou la SAQ, la capacité des pays d'établir et de maintenir leur politique de développement social et économique sont aussi touchés, ce qui explique l'envergure de la contre-attaque des groupes sociaux et syndicaux.



Commercialisation des services publics : c'est l'après Seattle qui compte !



Mike Waghorne

Échec à Seattle ? Il faut se méfier. Selon Mike Waghorne, de l'Internationale des services publics, affiliée à la CISL, tous les éléments sont déjà en place pour relancer le mouvement destiné à libéraliser le commerce des services publics, comme la santé et l'éducation.

Joint à Seattle à la veille de la clôture de la rencontre de l'OMC, M. Waghorne insiste pour dire que la semaine passée au cœur de ce grand meeting vient confirmer ce que son association tente de livrer comme message depuis plusieurs années : « La pression

exercée pour entamer la commercialisation des services publics est très forte, peu importe les résultats de Seattle. » La vigilance s'impose. Il rappelle que le mouvement de commercialisation des services publics n'a pas commencé à Seattle. Le principe a été inscrit, dès 1994, dans l'Accord général sur le commerce des services (GATS). Selon lui, l'objectif est clair : favoriser le commerce international des services publics, comme s'ils étaient de simples marchandises. « C'est après la foire de Seattle que les choses sérieuses vont se

passer, précise-t-il. Les gouvernements n'ont pas besoin d'accord officiel. Les négociations vont se dérouler, à la pièce, pays par pays, et c'est là qu'il faut agir. Prenez le cas de votre ministre du commerce, Pierre Pettigrew. Que veut-il dire lorsqu'il déclare en assemblée qu'il est d'accord avec la philosophie générale de l'OMC et, devant les caméras, qu'il n'acceptera jamais la commercialisation des services publics au Canada ? La contradiction est pourtant flagrante. Lequel des deux personnages dit vrai ? »

Henri Goulet

Les négociations du « Cycle du millénaire » : Vivement un moratoire !

Pierre Henrichon est militant du groupe ATTAC-Québec (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), créé dans la mouvance mondiale de contestation de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement). Il est l'un des rares groupes à avoir participé activement à sonner l'alarme sur les enjeux de Seattle. « Avec nos faibles moyens, nous avons lancé un "appel" au gouvernement canadien pour qu'il cesse immédiatement les négociations sur la commercialisation des services publics. Il y a un lien direct, affirme-t-il, entre la libéralisation du commerce sur les biens et produits, sur les opérations financières et sur les services publics. C'est la même logique marchande qui prévaut et, en bout de ligne, c'est non seulement l'autonomie des États qui est visée, mais encore davantage tout notre réel qui est marchandé. »

En matière de résistance à la mondialisation des marchés, selon lui, le Québec brille mal-

heureusement par son absence. « Il faut en arriver à montrer du doigt les exemples concrets qui se passent ici. Il

faut pouvoir identifier les grands responsables des pressions exercées sur les gouvernements pour commercialiser

les services publics. Il faut aussi mettre des visages sur les victimes de toutes ces opérations. »

Henri Goulet



À Seattle, environnementalistes, syndicalistes, activistes, défenseurs des droits humains, agriculteurs ont pris les rues d'assaut et volé la vedette aux mordus de la mondialisation à tout crin.



Dans les semaines qui ont précédé la rencontre ministérielle de l'OMC, les manifestations se sont succédé dans les rues de Seattle.

La résistance populaire sort grande gagnante

Au moins 70 000 personnes se sont rendues à Seattle pour dénoncer le caractère secret et particulièrement régressif des négociations commerciales in-

ternationales. Le début d'un nouveau mouvement mondial, une mondialisation de la résistance.

Pendant près de deux semaines, les manifestations et actions directes de désobéissance civile se sont succédé à Seattle. Le 26 novembre, par exemple, avant même l'ouverture du Sommet, les rues de la ville étaient envahies par des troupes théâtrales improvisées dans le cadre de la journée internationale du non-achat.

Le plus gros rassemblement a été celui du 30 novembre où la machine de répression s'est mise en branle. Aux dires de Duhamel, le vandalisme et les pillages n'ont été qu'un prétexte permettant aux forces de l'ordre de nettoyer le centre-ville et décréter un couvre-feu. En vérité, ces actes étaient des gestes bien isolés comparativement aux manifestations pacifiques tenues par des dizaines de milliers de personnes.

Dès 10 h 30, les policiers se sont mis à lancer des bombes lacrymogènes et à tirer des balles de caoutchouc vers les manifestants. Plus tard, ils ont sorti « l'artillerie lourde », les gaz C.S., beaucoup plus violents.

Philippe Duhamel tire des leçons de cette expérience et compte bien en tenir compte dans les futures actions directes auxquelles il prendra part. Prochain rendez-vous : Québec, en 2001, où se tiendront les pourparlers sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques.

Jean-Pierre Larche



Photo : Alain Chagnon

Plus de 500 personnes se sont données rendez-vous dans les rues de Montréal, le 3 décembre, en appui aux manifestations de Seattle.

ternationales. En bloquant pacifiquement une douzaine d'accès stratégiques d'une ville comparable à Montréal, ils ont forcé l'annulation de la cérémonie d'ouverture du Sommet et retardé le début des travaux.

L'un des participants de l'Opération salAMI à Montréal, en mai 1998, Philippe Duhamel, revient de Seattle le cœur rempli d'espoir. Selon lui, l'opinion publique s'est littéralement retournée : les dirigeants devront dorénavant tenir compte des préoccupations des citoyens et être plus transparents. Par ailleurs, il y voit le

Travail

Des droits fondamentaux à respecter

« L'un des problèmes avec l'OMC, ce n'est pas tant qu'elle veuille déréglementer à outrance. C'est plutôt qu'elle cherche à imposer une réglementation qui satisfasse le plus possible les intérêts des grandes corporations. » Responsable des relations internationales à la CSN, Peter Bakvis était à Seattle au cours de cette semaine pour participer à des rencontres avec des organisations non gouvernementales.

Selon ce dernier, il faut introduire des clauses dans les accords commerciaux internationaux qui garantissent le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Il s'agit de la négociation collective et la syndicalisation, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé de même que la discrimination en raison de l'âge ou du sexe.

« Si ces droits de base sont respectés, dit-il, les conditions de travail dans les pays en voie de développement s'amélioreront, diminuant d'autant les avantages que tireraient les multinationales en déménageant dans ces États.

« Ces pays doivent cependant bénéficier d'une assistance technique et financière pour y arriver. On ne peut interdire du jour au lendemain le travail des enfants en Inde, par exemple, sans lui causer des torts. Il faut mettre en place des mesures transitoires, ouvrir des écoles, etc. »

Cependant, il faut, selon lui, prévoir aussi des sanctions à l'endroit des États totalitaires qui, par exemple, ne respecteraient pas ces mesures et maintiendraient les travailleurs dans des situations extrêmes dans l'espoir d'attirer les multinationales.

Louis-Serge Houle



Photo : Alain Chagnon

Au service des membres de la CSN depuis 1974 à titre d'économiste et de responsable des relations internationales, Peter Bakvis quitte la centrale ces jours-ci pour assumer la direction du bureau de Washington de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Salut Peter !

Nos souhaits pour l'an 2000

Et le partage de la richesse jusqu'à la fin de nos jours

2000 Cécile Cormier

Agente d'intervention
en service social, hôpital
Robert-Giffard, Québec

Moi, j'aimerais bien qu'on enseigne des notions de philosophie aux jeunes élèves du primaire et du secondaire. La philosophie, c'est très important, mais elle est actuellement trop négligée dans notre société. C'est dommage qu'on n'y ait accès qu'au cégep.

2000 Denis Arcand

Menuisier,
Cap-de-la-Madeleine

Mon vœu est déjà exaucé : de la job pour les cinq prochaines années dans la construction. Après toutes les années de vaches maigres que nous avons traversées, ça fait du bien de souffler un peu et de ne pas avoir à se demander quand on retrouvera du travail.

2000 Régis Leblanc

Concierge,
Cégep de la Gaspésie
et des Îles

Souhaitons d'abord de terminer 1999 avec une bonne convention... Pour l'an 2000, il faut espérer un redressement quantitatif et qualitatif des services publics. J'espère aussi que les travailleurs et travailleuses demeureront au cœur du développement de la société, autrement dit que la personne passe avant la technologie, et non l'inverse.

2000 Nicole Nadeau

Réceptionniste,
Centre d'accueil
Lajemmerais, Varennes

Pour avoir occupé un poste temporaire durant 11 ans, mon vœu le plus cher est d'assister à la création de plus de postes à temps complet dans le secteur public. La précarité est une plaie. En l'an 2000, il faut régler ce problème, source de plusieurs problèmes.

2000 Gilles Belzile

Syndicat du personnel de
soutien de la Commission
scolaire de l'Estuaire,
Baie-Comeau

Depuis 20 ans, la montée de l'individualisme a rendu difficile la mobilisation autour des grands enjeux. Je souhaite que nous reprenions confiance en notre capacité de changer les choses et je prends en exemple les 40 000 manifestants de Seattle qui se sont opposés à la mondialisation du commerce et qui ont montré que le monde ordinaire, aussi, peut prendre sa place dans le village global.

2000 Linda Carré

Infirmière auxiliaire,
Foyer Saint-Siméon

Ces dernières années, nous avons subi des coupes à tous les mois de janvier. Pour l'an 2000, ce serait bien de bénéficier d'ajout de personnel pour faire changement. Ça nous ferait du bien de pouvoir souffler un peu. On est toujours en train de courir.

2000 Lisa Binsse

Journaliste, *La Presse*,
Montréal

Du calme, de la paix, et, surtout, beaucoup moins de violence, particulièrement chez les jeunes. Un peu partout dans le monde, les jeunes s'entre-tuent trop facilement.

2000 Marie Gagné

Employée de bureau,
Norkraft, Quévillon

Dans quelques jours, nous présenterons un projet de réorganisation du travail qui touchera tous les membres. Nous y travaillons depuis plusieurs mois et il en résulte une certaine insécurité. Mon souhait est que nous puissions prendre le virage de la nouvelle année avec une situation moins incertaine.

2000 Robin Soucy

Syndicat des travailleurs
de la scierie de Roberval

Je souhaite que dans le prochain millénaire, les syndicats soient encore plus solidaires et plus nombreux. La population sera ainsi plus sensibilisée au fait que tout le monde doit avoir un emploi et de vraies bonnes conditions de travail.

2000 Jean-Marc Delorme

Magasinier, Commission
scolaire des Samares,
Lanaudière

Je souhaite l'abondance pour tout le monde, pas seulement pour une minorité, ainsi que la paix et la sérénité.

2000 Paul Lefort

Préposé aux bénéficiaires,
Centre d'accueil Duhamel,
Ville-Marie

Je souhaite qu'au cours du deuxième millénaire tout le monde puisse connaître les avantages d'être syndiqué, de façon à ce que chacune et chacun soit en mesure de défendre ses droits. Nous devrions adopter comme slogan : Avec la CSN pour un monde meilleur.

2000 Yvan Nault

Opérateur d'emballeuse,
Syndicat des travailleurs
des pâtes et papiers,
Bromptonville

La meilleure chose à souhaiter au monde, c'est de travailler dans un milieu de travail sécuritaire et d'arriver à la retraite en bonne santé. J'espère aussi pour les miens — et les autres aussi — qu'ils connaissent la joie de vivre et la paix.

2000 Jean-Luc Hovington

Opérateur CTF, Reynolds,
Baie-Comeau

Je souhaite qu'il y ait moins de guerre, que la paix s'installe partout et qu'on puisse obtenir un meilleur partage de la richesse. Chez nous, j'espère qu'on pourra négocier une bonne retraite progressive et que ça pourra l'être ailleurs aussi.

À Québec, Ottawa, Washington, Seattle et ailleurs, ils sont partout et nombreux à vouloir notre bien. Et, bien qu'ils prennent souvent les moyens pour arriver à leurs fins, ça ne répond pas toujours à nos besoins ni à nos intérêts, loin s'en faut. Pour ce changement d'année qui restera gravé dans nos mémoires, *Nouvelles CSN* a demandé à 25 militantes et militants leurs souhaits pour l'an 2000.

2000

Sylvain Beauséjour

Commis à la restauration,
IKEA, Montréal

Je souhaite que l'on travaille fort auprès des jeunes afin d'éliminer les craintes qu'ils ont face au syndicalisme. C'est avec les jeunes qu'on va pouvoir continuer de progresser et, surtout, accroître le taux de syndicalisation au Québec.

2000

Roger Smith

Technicien contrôle de la
qualité, Pharmetics,
Laval

J'espère que le gène de la violence sera identifié, isolé et finalement éliminé de l'ADN des humains. J'aimerais aussi que les artisans, fabricants et « écrivains » de clauses « orphelin » concentrent leur énergie vers un objectif plus constructif afin de ne plus nuire aux jeunes.

2000

Pedro Utillano

Camillero en sala de
operacion, hospital Jean-
Talon, Ciudad de Montreal

Para el año dos mil, quiero una nueva tierra en armonia con el medio ambiente y la libertad para los negros blancos de America, sin PQ, pero con los trabajadores de todos los origenes. Un saludo especial a todos los trabajadores quebequenses. Feliz año nuevo.

2000

Marie Bergeron

Chargée de cours,
Université Laval, Québec

Je souhaite du travail pour tout le monde. Réduire le temps de travail et permettre aux précaires d'avoir un emploi régulier, un revenu suffisant pour vivre décemment, avec moins de stress. Parvenir enfin à cette fameuse société des loisirs.

2000

Danielle Beaulieu

Syndicat du soutien
scolaire Chemin-du-Roy,
Trois-Rivières

Ma vision syndicale du prochain millénaire se conjugue ainsi : Je tolère la différence. Tu encourages les initiatives des jeunes. Elle se souvient des gains du passé. Nous militons pour des causes justes et raisonnables. Vous êtes à l'écoute de celles et ceux qui n'osent parler. Ils sont humbles et ne pensent pas détenir la vérité absolue.

2000

Michel Massicotte

Syndicat des employé-es
du Mont-Tremblant

J'espère que dans le prochain siècle, nous allons en finir avec les inégalités. Le monde est divisé en deux classes, les riches et les pauvres. Il faut que la richesse soit mieux partagée. Pour cela, il est important de se tenir, de travailler à renforcer les solidarités.

2000

Michel Desmarais

Enseignant,
Cégep de Joliette

Souhaitons que nous obtenions une bonne convention collective et que nous développerons une meilleure solidarité dans le monde syndical. Souhaitons aussi que les travailleurs moins chanceux ailleurs dans le monde aient des conditions de travail décentes.

2000

Raymonde Robinson

Centre hospitalier régional
de Rimouski

L'urgence, pour moi, c'est l'élimination de la violence, autant psychologique que physique. C'est la condition pour que les gens soient heureux au travail. Et je souhaite aussi la stabilité d'emploi pour les jeunes, pour qu'ils puissent se bâtir une vie.

2000

Daniel Dumond

Agent de relations humaines,
Centre jeunesse de
l'Outaouais, Hull

Dans l'Outaouais, le manque d'effectifs dans les services sociaux est criant. Ce que je souhaite, c'est une entente qui améliore la qualité des services et la qualité des conditions de travail. Que les syndiqués et la population en sortent gagnants.

2000

Mario Cournoyer

Magasinier,
Alstom Canada Énergies,
Tracy

C'est comme dans la chanson de Leclerc : « La veille des élections ils t'appellent par ton petit nom. Le lendemain ils se rappellent même plus de ton nom ». Les gouvernements ne pensent pas à la société. Ils gouvernent pour une minorité dans un contexte de mondialisation. Ils doivent revenir à l'essentiel et représenter vraiment ceux qui les ont portés au pouvoir. »

2000

Suzanne Côté

Employée de bureau,
LAB Chrysotile,
Thetford-Mines

Qu'on arrête de faire croire au monde qu'avoir un travail c'est une chance ! De plus, je souhaite l'avènement d'un réel partage de la richesse, qui est monopolisée par les entreprises. C'est le temps du retour du balancier !

2000

Marie Mukankusi

Syndicat des employé-es du
Sheraton Centre, Montréal

Ce que je souhaite le plus, dans le passage vers le prochain siècle, c'est d'assister à la reconnaissance et à la tolérance de toutes nos différences. Que ce soit dans une famille, une nation, un continent, c'est ça qui, selon moi, est à la base de relations plus harmonieuses.

Chez Metro-Richelieu de Montréal

La guerre reprend

Henri Jalbert

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la direction de Metro-Richelieu n'a pas la mémoire longue. Malgré que tous les tribunaux, y compris la Cour suprême of Canada, aient condamné ses pratiques déloyales dans un conflit qui lui a coûté plusieurs dizaines de millions de dollars, voilà qu'elle repart de plus belle.

Comme elle avait fait en 1992 avec le secteur « fruits et légumes », Metro-Richelieu a transféré le secteur « produits laitiers » de l'entrepôt Mérite 1 à l'entrepôt Pierre-de-Coubertin sans reconnaissance de l'ancienneté des travailleurs membres de la CSN. En plus, elle a donné une « route du transport » en sous-traitance, ce qui est non conforme aux décisions des tribunaux.

« Metro-Richelieu agit comme si elle avait décidé de relancer la même saga judiciaire que celle qui a duré six ans, entre 1992 et 1998. C'est de la provocation pure et simple », a déclaré le président de Fédération du commerce, Jean Lortie.

Pour le président du syndicat, Richard Rodrigue, l'entente historique de 1998 avec Metro-Richelieu devait être le début d'une



Jean Lortie

Photo :
Alain Chagnon

nouvelle ère dans les relations de travail dans l'entreprise. « Nous avons vraiment cru que Metro-Richelieu était de bonne foi. Aujourd'hui, nous nous demandons si Metro-Richelieu n'a pas tout simplement tenté de nous flouer. »

Une chose est certaine : ce n'est pas pour des raisons économiques que Metro-Richelieu agit de la sorte car cette compagnie a connu en 1999, pour une neuvième année consécutive, une croissance de son chiffre d'affaires et de son bénéfice d'exploitation, et son président et chef de direction se dit confiant que la société pourra poursuivre sa croissance au cours du prochain exercice. Alors quoi ? La direction souffre-t-elle de la maladie d'Alzheimer ?

Reconduction des conventions dans les abattoirs de porc

La balle est dans le camp d'Olymel

Henri Jalbert

Les 2000 travailleurs des abattoirs de porc Olymel de Vallée-Jonction, de Saint-Simon et de Princeville ont accepté la reconduction de leurs conventions collectives pour deux ans, soit jusqu'en septembre 2001.

L'entente intervenue comprend un statu quo sur les conditions de travail, deux augmentations salariales de 1,25 pour cent et la mise sur pied, jusqu'en septembre 2000, d'un processus de négociation avec un conciliateur sur le projet syndical.

La « négociation avec conciliateur » à venir est très importante pour les présidents des syndicats, Normand Nadeau (Princeville), Roger Leclerc (Saint-Simon) et François Lessard (Vallée-Jonction). Ils sont unanimes dans leur vision des choses : la direction d'Olymel devra démontrer son sérieux et sa bonne foi ; si c'est le cas, le compromis que viennent d'accepter les travailleurs pourra être considéré comme

honorable. En attendant, la balle est dans le camp d'Olymel.

Uniformisation des conventions collectives

Parmi les principaux points contenus dans le projet syndical mis de l'avant, notons l'uniformisation des trois conventions collectives et la clarification des textes des conventions, de façon à ce que l'employeur cesse de les interpréter différemment de ce qui a été négocié. En effet, cette situation fait en sorte que le climat des relations de travail est à son plus bas. Ce n'est pas normal. Le dossier de négociation chez Olymel n'est donc pas clos. Au contraire, les prochains mois seront cruciaux.



Photo :
Alain Chagnon

Normand Nadeau, Roger Leclerc et François Lessard

Secteur public

Québec dépose de nouvelles offres salariales : insuffisant !



Le 8 décembre, les syndiqué-es de l'Institut de réadaptation de Montréal (FSSS-CSN) ont débatté durant 24 heures pour faire progresser la négociation. Lors d'une visite des délégués du Conseil confédéral sur la ligne de piquetage, le président Marc Laviolette a lancé un message de solidarité aux grévistes.

Thérèse Jean

Québec vient de déposer de nouvelles offres salariales aux syndiqué-es du secteur public. Il y a encore du chemin à faire, a rétorqué la CSN.

En dégageant un montant supplémentaire de 298 millions de dollars, le gouvernement du Québec a finalement revu ses offres initiales de 5 pour cent sur trois ans, déposées en mars, une position qui semblait figée. Le béton a craqué. Mais, pour arriver à un règlement dans le secteur public avant Noël, il faudra davantage sur les salaires et sur les conditions de travail. Le règlement devra être satisfaisant et couvrir l'ensemble de la convention collective. Le gouvernement devra aussi bonifier le régime de retraite des salariés du secteur public.

« Les nouvelles offres salariales – 1,5, 2 et 2,5 pour cent – sont insuffisantes. Il y a encore du chemin à faire », a déclaré le président Marc Laviolette. Plusieurs indicateurs permettent de croire que le gouvernement a les marges de manœuvre nécessaires. La croissance économique a été de 2,9 pour cent en 1998 et les prévisions pour cette année sont d'au moins 3,5 pour cent. Les revenus de l'État, à l'exclusion des transferts fédéraux, ont augmenté de plus de deux milliards de dollars par rapport aux prévisions de 1998-1999. Le taux de chômage se situe à 8,4 pour cent, soit le taux le plus bas depuis avril 1976 et 128 000 emplois ont été créés au Québec au cours des six derniers mois.

Les demandes syndicales,



Au cours de la journée du 25 novembre, les membres du secteur public de la CSN ont manifesté dans toutes les régions du Québec.

11,5 pour cent sur trois ans, sont raisonnables. Elles sont aussi justifiées. Quand on considère la rémunération hebdo-

madaire moyenne de tous les travailleurs québécois (554,35 dollars par semaine comparativement à 457,46 dollars pour



Avec sa crèche vivante, le Syndicat des employé-es de la Résidence Saint-Charles-Borromée, à Montréal, a voulu signifier qu'après 18 mois de négociations laborieuses, les contractions causées par le dépôt des nouvelles offres salariales, n'étaient pas suffisantes pour que la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, accouche d'une convention collective avant Noël.

le secteur public), il faudrait aux salariés de l'État 12,7 pour cent d'augmentation pour reprendre ce retard.

Retraite : oui à des bonifications

Quant à la position du gouvernement de s'en tenir strictement à une baisse des cotisations au régime de retraite de 3,26 pour cent, « elle est inacceptable », a précisé Marc Laviolette. « Cette position revient à dire aux salariés qu'ils n'ont qu'à se payer eux-mêmes une partie de leur augmentation de salaire. En outre, ils y gagneraient peu car, pour un employé dont le salaire brut est de 35 000 dollars par année (le salaire moyen du secteur public est de 36 000 pour les salariés à temps complet), la diminution de 3,26 pour cent représente, après les déductions d'impôt, un gain net de 392 dollars par année, soit 15 dollars par période de paie. Pour le président de la CSN, « des bonifications au régime de retraite représentent un meilleur investissement puisque le régime, mis sur pied en 1973, est encore jeune et, donc, encore loin d'être généreux à l'égard des salariés participants. »

Photos :
Alain Chagnon

Bilinguisme dans les établissements de santé

L'OLF tente timidement de freiner le dérapage

Robert Boucher

Le droit de travailler en français dans le secteur public est-il menacé ? Dans la région de Montréal, l'exigence de l'anglais est presque devenue la norme, même pour les préposés aux animaux. Le cantonnais est maintenant reconnu par la Cour supérieure comme critère d'embauche. Jusqu'où nous mènera ce dérapage ?

Dans une décision rendue le 12 novembre, par suite de la plainte du syndicat du CLSC Centre-Sud sur l'exigence de l'anglais pour un poste de travailleur social déposée en janvier 1997, l'Office de la langue française donne heureusement raison au syndicat. Dans sa décision, il considère que cette exigence est ici disproportionnée compte tenu de la nature des tâches à exercer et du fait que deux des trois postes de travailleuse sociale à l'accueil sont déjà bilingues. « Une telle exigence, affirme l'Office, n'a rien de commun avec ce qu'on attend des professionnels qui doivent offrir des services en français. (...) Le rôle de l'OLF, y souligne-t-on, est de faire en sorte que les droits des salariés ne soient pas compromis par les employeurs qui, par une interprétation exagérée des normes imposées par le programme d'accès, ou tout simplement en raison de leurs appréhensions touchant les attentes de leurs clients anglophones, pratiqueraient en ce domaine un culte de la perfection administrative dont on ne trouve pas d'équivalent ailleurs. » On retrouve trop souvent en effet des situations de travail, comme c'est le cas au Casino de Montréal, par exemple, où le niveau de connaissance de la langue anglaise exigé pour donner des informations générales à la clientèle est beaucoup trop élevé.

4,7 pour cent d'anglophones

« C'est une petite victoire peut-être, affirme Monique Normand, présidente du syndicat, mais une belle

victoire. Et les petites victoires aussi sont importantes. Mais ce qui est incroyable, poursuit-elle, c'est qu'un établissement public francophone au Québec dépense aujourd'hui autant d'argent des fonds publics et d'énergie pour forcer son personnel à parler anglais dans un des quartiers les plus francophones de Montréal : six jours d'audience, avec cadres, avocats et témoins, en plus du temps requis pour préparer la preuve. Quel est le message que tu lances quand parler anglais devient le premier critère d'embauche dans un quartier où habitent seulement 4,7 pour cent d'anglophones ? En arriver là, après vingt ans d'application de la loi 101, conclut-elle, c'est vraiment désolant. »

La régie régionale exagère

Dans sa décision, l'Office se dit aussi en désaccord avec le programme d'accès adopté par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre en 1996, qui met sur un même pied l'accès à des services en anglais pour les clients d'expression anglaise et à des services en français pour les personnes d'expression française. L'OLF rappelle que la réalité est tout autre puisque « le droit à des services en langue anglaise découle d'une loi particulière au bénéfice d'un groupe linguistique formé par les *personnes d'expression anglaise*, tandis que le droit à des services en français découle... d'une loi organique et d'ordre public. »

Avec les plaintes sur l'exigence de



La présidente du syndicat, Monique Normand et Ginette Cormier pour qui la plainte à l'OLF a été déposée.

l'anglais qui ne cessent de croître dans le secteur public, le peu de personnes pour les entendre à l'OLF, des décisions comme celle que vient de rendre la Cour supérieure en acceptant le cantonnais comme critère d'embauche et une ministre qui ne semble pas en mesure de faire respecter la loi 101, les syndicats devront sans doute faire des interventions énergiques, tout comme dans les années 60 et 70, pour faire respecter le droit de travailler en français au Québec.

Trois employés gravement brûlés

La liste des accidents continue de s'allonger, mais la ministre Lemieux ne bouge toujours pas.

Henri Goulet

Le malheur continue de frapper les employés de l'industrie de l'environnement au Québec. Aux 10 morts et multiples blessés graves que cette industrie a accumulés depuis cinq ans vient encore s'ajouter une autre catastrophe qui aurait pu allonger, de trois autres morts, ce tragique bilan.

Vers 10 h 30, le 25 novembre, un contremaître et deux employés syndiqués à la CSN de la compagnie ONYX Industries (Sani Mobile) de Tracy ont vécu l'enfer à l'usine Sidbec-Dosco de Contrecœur. Le contremaître de la compagnie ONYX repose toujours au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les deux employés, Stéphane Salvail et Yvan Villiard, cumulant six ans d'expérience en nettoyage industriel, s'en sont tirés, miraculeusement, avec des brûlures du deuxième degré.

« Ça fait quelques années déjà que j'ai du mal à dormir à la veille d'une intervention

chez Sidbec-Dosco, a commenté Stéphane Salvail, rencontré à sa sortie de l'hôpital. Le contrat de nettoyage chez Sidbec n'est pas nécessaire-

ment compliqué, mais il est très dangereux. On est appelé à travailler en espace clos dans une chaleur torride parce que la compagnie ne ferme les



Stéphane Salvail, responsable aux griefs du Syndicat des employés de ONYX Industries (Sani Mobile) de Tracy et Yvan Villiard, une semaine après l'accident qui leur a causé des brûlures du deuxième degré au visage.

hauts-fourneaux qu'une heure ou deux seulement avant notre intervention. Avant l'accident, ONYX n'avait pas exigé de Sidbec une procédure sécuritaire pour ce travail. Cet accident était prévisible. »

Le président de la CSN, Marc Laviolette, s'est dit révolté de la situation qui perdure dans cette industrie. Il n'arrive pas à comprendre pourquoi la ministre du Travail, Mme Diane Lemieux, ministre responsable de la CSST, s'obstine toujours à ne pas vouloir reconnaître ce secteur industriel comme groupe prioritaire.

Menasco doit payer

Seize ans après la fermeture de l'usine, les travailleurs ont gain de cause

Michel Crête

La manière CSN, c'est de ne jamais abandonner la lutte. La centrale vient d'en faire encore une fois la démonstration en obtenant réparation, après seize ans, pour les travailleurs de Menasco.

Pour avoir fermé ses portes, en août 1983, à la suite d'un conflit de travail long de plus d'un an, Menasco, spécialisée dans les pièces destinées à l'industrie aéronautique et située à Saint-Laurent, doit aujourd'hui verser 900 000 dollars bruts aux 270 travailleurs ou à leurs héritiers en guise d'atteinte à la réputation, ainsi que de dommages et intérêts.

Le 28 novembre dernier, ils ont mis un point final à cette lutte entreprise il y a plus de seize ans en se prononçant à 72 pour cent en faveur de l'accord conclu entre leur syndicat et leur ancien employeur.

Lock-out

Après avoir été membres d'un syndicat affilié à l'Association internationale des machinistes (FTQ), les travailleurs de Menasco concluent une entente de service avec la CSN. Digérant mal le changement, l'employeur décrète le lock-out, le 11 juillet 1982. Et malgré d'énormes efforts investis en négociation en vue d'en arriver à la signature de la convention collective, Menasco met la clé dans la porte, le 24 août 1983.

Appuyés par la CSN, les travailleurs s'adressent à la Cour supérieure. Ils réclament des dommages et intérêts parce que leur employeur a adopté un comporte-



Photo : Alain Chagnon

François Lamoureux, coordonnateur du Service juridique de la CSN, le président du syndicat, Charles Levasseur, André Laurin et Jacques Martineau.

ment délictueux, qu'il a négocié de mauvaise foi. À son tour, l'entreprise poursuivra le syndicat, prétextant un manque à gagner et une perte de productivité. Alors qu'on devait procéder dans cette cause en janvier, février et mars prochains, voilà qu'est survenue une entente entre les parties.

Lecture

Le court XX^e siècle d'Eric Hobsbawm

Spécialiste du XIX^e siècle, Hobsbawm a consacré trois volumes à ce long siècle mouvementé qu'il fait débiter avec la Révolution française pour se terminer en 1914 avec le début de la Première Guerre mondiale. Pour son ouvrage sur le XX^e siècle, qu'il fait se terminer en 1989 avec la chute du mur de Berlin, il corrige sa méthode et devient acteur tout autant qu'historien.

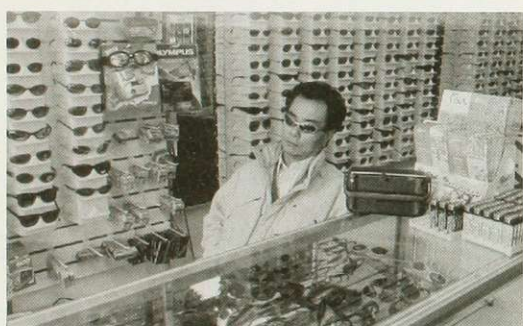
À l'orée du nouveau millénaire, sa lecture s'impose. L'historien anglais, né en 1917, insiste pour dire que c'est d'abord et avant tout le rôle de l'historien de se souvenir de ce que plu-



sieurs tentent de nous faire oublier. Selon lui, avec ses 187 millions de morts, le XX^e siècle a été le plus violent de toute l'histoire de l'humanité, remettant ainsi radicalement en question toute la notion de progrès que les héritiers de la mondialisation tentent de nous faire avaler. Enfin disponible en français, un cadeau inestimable pour le Jour de l'An 2000.

L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle, Co-édition Le Monde diplomatique / Complexe, 1999, 952 pages.

H.G.



Photographie

Alain Chagnon expose

Photographe de la CSN depuis une quinzaine d'années, Alain Chagnon expose son album d'un voyage réalisé à l'été 1998 dans le sud et l'ouest des États-Unis. Du 8 janvier au 13 février, à la Galerie Mistral, 372, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal, sur le thème *De villes en déserts*, Alain Chagnon nous propose le regard qu'il a jeté sur la société américaine : de Saint-Louis au Grand Canyon, en passant par la Californie. C'est à ne pas manquer.



L.-S. H.

16^e campagne des paniers de Noël de la CSN C'est Noël pour tout le monde !

Il est encore temps de participer à la 16^e campagne des paniers de Noël de la CSN sur le thème *C'est Noël pour tout le monde !* En contribuant, vous soutenez la lutte des travailleuses et des travailleurs en conflit ainsi que les camarades congédiés pour activités syndicales. Les montants recueillis viennent s'ajouter aux prestations qu'ils reçoivent du Fonds de défense professionnelle (FDP). Actuellement, 321 membres de la CSN sont en

grève ou en lock-out pour améliorer leurs conditions de travail et leur salaire.

Mode de contribution volontaire

- 1 - Syndicat de moins de 100 membres : 50 \$.
- 2 - 50 \$ additionnels par tranche de 100 membres.

Les dons se font par intercaisse à la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec), au compte Solidarité pa-



niers de Noël, transit 92276, folio 561862.

L.-S. H.

Mérites du français au travail 2000

Cette année encore, l'Office de la langue française remettra



des prix *Mérites* à des syndicats ou à des comités de francisation qui lui auront fait part de réalisations concrètes dans leur milieu de travail pour améliorer l'utilisation du français. Les candidatures doivent parvenir à l'OLF avant le 14 janvier 2000. Tous les syndicats ont reçu, dans l'envoi du *Nouvelles CSN* précédent, un formulaire de candidature pour les *Mérites*. Si vous avez besoin d'aide ou si d'autres formulaires vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à joindre le responsable de la francisation au service de l'information au (514) 598-2230 ou par télécopieur au (514) 598-2089.

R.B.



À vos livres

Un livre de référence

Il faut lire et conserver pour consultation les actes du 6^e Colloque Gérard-Picard tenu les 26 et 27 janvier 1998, à Québec, sur le thème *Des voies nouvelles pour la négociation collective*. On y trouvera matière à réfléchir sur les limites structurelles de la négociation collective telle que pratiquée au Québec en regard des multiples transformations des entreprises et des nouvelles valeurs qui traversent nos sociétés. Ne doit-on pas songer à instaurer un palier de négociations sociales ? Ne pourrait-on s'inspirer d'ailleurs ? Autant de questions, autant de réponses.



1601, De Lorimier, Montréal, QC, H2K 4M5
docucsn@total.net
(514) 598-2151
Coût : 10,00 \$
Frais d'expédition : 3,50 \$.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministre fédérale en visite

La nouvelle ministre canadienne du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, ira en Gaspésie en janvier, une région fortement touchée par les fermetures d'usines et les pertes d'emplois. Participant à la rencontre que la coalition chômage Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a eue avec la ministre à Ottawa le 6 décembre, le président du conseil central, Raynald Blais, s'est réjoui de l'ouverture dont elle a fait preuve. Même si la ministre n'a pris, pour le moment, aucun engage-

ment, Raynald Blais a constaté son intérêt concernant l'assurance-emploi, ainsi que sur les conséquences socio-économiques des pertes d'emplois dans la région. La ministre Stewart a annoncé la création d'un groupe de travail sur ces questions. La ministre manifesterait donc des préoccupations que n'avait pas son prédécesseur, M. Pierre Pettigrew. On verra bien ce que l'avenir réserve à nos camarades de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

M.C.



Une loi pour éliminer la pauvreté !

Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a transmis, le 9 décembre, à 200 personnes réunies à la Bourse de Montréal sa proposition de loi cadre pour éliminer la pauvreté. Le choix de la Bourse de Montréal est symbolique : la lutte à la pauvreté doit devenir une priorité de l'ensemble de la société. Les personnes déléguées par leurs réseaux ont ensuite participé à une séance de travail dans un centre d'éducation populaire du quartier Saint-Henri. Elles y ont préparé les sessions parlementaires qui doivent se tenir dans une quinzaine de villes du Québec au cours des prochains mois, sessions au cours desquelles sera soumise la proposition de loi présentée par le collectif, dont fait partie la CSN. Depuis plus d'un an, une importante consultation a été menée partout au Québec pour que toutes



les personnes qui voulaient exprimer leur point de vue sur la proposition de loi et améliorer son contenu puissent le faire, en particulier celles qui vivent une situation de pauvreté. Des milliers de personnes ont répondu à l'appel du collectif, plus de 5000 suggestions ont été compilées, 20 000 commentaires ont été inscrits dans 425 cahiers de réponses. C'est riche de toutes ces contributions que le collectif a procédé à la rédaction de la proposition de loi cadre déposée par ses trois porte-parole, Vivian Labrie, Madeleine Ca-

ron et François Lamarque, de la CSN.

M.R.

Val-d'Or
Entente
chez Provigo
Demers

Une entente est intervenue, le 28 novembre, entre le Syndicat des employés Provigo de Témiscaming (CSN) et l'employeur, Supermarché Normand Demers. D'une durée de quatre ans, elle prévoit le maintien des acquis de la convention et des gains au niveau salarial. Ces syndiqués ont quitté les TUAC-FTQ au début de l'été.

L.-S. H.

Techniciens ambulanciers

Une clause qui a de l'avenir

La convention collective des techniciens ambulanciers de la FSSS-CSN permettra à ceux âgés de 45 ans et plus d'épargner plus d'argent pour la retraite. En effet, elle prévoit une contribution de l'employeur à Fondation afin de faciliter l'accumulation d'un capital pour la retraite à ceux et celles qui n'ont pu bénéficier d'un régime de retraite au début de leur carrière. L'employeur versera entre 0,7 et 2,8 pour cent du salaire et

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

l'employé contribuera à Fondation pour un pourcentage de son salaire variant entre 1 et 4 pour cent.

En tenant compte des crédits d'impôt de la contribution de l'employeur (ces crédits reviennent à l'employé) et des économies d'impôt REER, il est possible d'épargner plus de 2700 dollars par année avec Fondation, et cela pour un déboursé net d'un peu plus de 1 \$ seulement par semaine.

S.L.

DERNIÈRE HEURE

Leros Vac de Tracy

Cinq travailleurs intoxiqués

À 22 h 30, le jeudi 2 décembre, à l'usine Art Résine de Longueuil, cinq opérateurs de la compagnie Leros Vac de Tracy se sont retrouvés à l'hôpital à la suite d'une sérieuse intoxication causée par les vapeurs émanant d'un mélange de phénol, de résine phénolique en poudre et de formaldéhyde. La résine phénolique peut causer des lésions aux reins, au foie et au cœur et le formaldéhyde est un cancérigène potentiel. Le bilan s'alourdit toujours dans ce secteur industriel. Les quelque 80 travailleurs des quatre sections de Leros Vac viennent tout juste de rejoindre les rangs de la CSN.

H.G.

La CSN sur Internet :
<http://www.csn.qc.ca>



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Corriger les fautes

Pour contrer la foule de manifestants haut en couleur qui avaient envahis les rues de Seattle, la police n'a pas trouvé d'autre moyen que d'utiliser la violence. Vêtus en extraterrestre, ils n'ont pas hésité à charger des jeunes gens pacifiques et à utiliser contre eux du gas lacrimogène.

Dans les stations d'essence, qu'elles soient des libre-services ou non, le prix à la pompe subit des fluctuations à la hausse par les temps qui courent, hausses encore plus importantes dans certaines régions du Québec. Même si le ministre Brassard, dans sa grande sagesse, en attribue la cause au trop grand nombre d'essenceries dans ces régions, il semble bien que le problème soit du surtout à l'augmentation du prix du baril de brut et à la voracité des multinationales qui contrôlent le raffinage et la distribution de ce précieux liquide.

Réponse. Hauts en couleur. Envahi. Extraterrestres. Gaz lacrymogène. Libres-services. « Essenceries » n'existe pas, bien sûr, pas plus que le bon sens du ministre : on dit postes d'essence. Soit dû. Raffinage.

2. Identifier les formulations incorrectes

- Je suis certain que c'est de lui dont ils parlaient.
- Je suis certain que c'est de lui qu'ils parlaient.
- Je suis certain que c'est lui dont ils parlaient.
- Je me souviens avoir lu ça.
- Je me souviens d'avoir lu ça.
- Je me rappelle d'avoir lu ça.
- Je me rappelle avoir lu ça.
- Le nombre d'accidents de travail qu'il y a eu cette année est encore trop élevé.
- Le nombre d'accidents de travail qu'il y a eus cette année est encore trop élevé.

Réponse. a). f) j).

3. Quels sont les termes appropriés ?

Bien que la neige ne soit pas encore au rendez-vous au moment d'écrire ces lignes, les municipalités ont préparé leurs souffleuses, leurs charrettes, leurs chasse-neige et leurs grattes en prévision des tempêtes hivernales.

Réponse. Souffleuses (qui soufflent ou propulsent la neige. Chasse-neige (véhicule muni d'une grosse lame qui sert à pousser la neige dans les rues). La charrue sert à labourer la terre et la gratte à sarcler les jardins : il n'est donc pas conseillé de les utiliser ici en hiver.

Bonne année tout de même !

Robert Boucher

Concordia :

7^e syndicat CSN

La CSN a la cote auprès du personnel de l'Université Concordia, à Montréal. En ralliant le syndicat CSN de la Bibliothèque du campus Sir George-Williams de l'Université Concordia, les 28 employé-es de la Bibliothèque Vanier du Campus Loyola deviennent le septième groupe de salarié-es de l'université à adhérer à la centrale syndicale. Membres d'un syndicat indépendant depuis 25 ans, ils ont décidé de se donner un rapport de forces en vue de leur négociation en rejoignant six autres syndicats CSN implantés à Concordia : ceux de la bibliothèque Sir George-Williams, du soutien administratif, des techniciens, des métiers, de professionnels et des chargés de cours à l'éducation aux adultes.

Résidence Lebrun

Les 17 employé-es de la Résidence Lebrun, un centre d'accueil privé pour personnes âgées, viennent de fonder un syndicat CSN. La résidence est située au coin des rues Lebrun et Hochelaga, dans l'est de Montréal.

Heist en Abitibi

Spécialisés dans les travaux de nettoyage industriel et de transport de matières dangereuses, les 25 travailleurs de C.H. Heist, à Rouyn-Noranda exercent un métier à haut risque. Et c'est la CSN qu'ils ont choisie pour les représenter puisque la centrale défend déjà plusieurs groupes de travailleuses et de travailleurs du secteur de



l'environnement.

Accrédité : Renaud-Bray

C'est fait : le syndicat des 30 travailleuses et travailleurs du centre de tri et de distribution de la librairie Renaud-Bray, à Saint-Laurent, a reçu son certificat d'accréditation syndicale. Dans la soirée du 25 novembre, ils ont écrit une autre page de leur histoire en procédant à l'élection du comité exécutif de leur syn-



dicat. Dans l'ordre habituel, le président, **André Brisebois**, le secrétaire, **Jean-François Blais**, la vice-présidente, **Carole Aitken** et, enfin, le trésorier, **Patrice Lorrain-Chenu**.

Michel Crête

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Campagne pour faire diminuer le prix de l'essence

Accompagné de membres du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN), Yves Bolduc, président du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-



Jean, a discuté des hausses sauvages du coût de l'essence avec le ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard, le 6 décembre. Le ministre, qui est le député du Lac-Saint-Jean, n'a pris aucun engagement : il attend un rapport. Le conseil central et le SNTR-CSN mènent une campagne contre les hausses subites du coût de l'essence et pour une baisse du prix à la pompe. Présents dans différentes stations-services de la région, les militants ont incité la population à afficher sa volonté d'obtenir une baisse du coût de l'essence. Comment ? En achetant un collant, pour la modique somme de 35 cents sur lequel est imprimé *Arrêtez de nous siphonner*. En plus d'exprimer son ras-le-bol, la population contribue ainsi à une bonne cause : tout l'argent recueilli sera remis à LEUCAN. La CSN a, par ailleurs, demandé une enquête sur les prix de l'essence.

M.C.

**Service de syndicalisation
de la CSN**

1 800 947-6177

Industries Tanguay

Gain sur la clause « orphelin »

Chez Industries Tanguay, à Saint-Prime, les 140 travailleurs viennent de faire reculer leur patron sur une clause *orphelin*. Profitant des négociations sur les salaires, ils ont obtenu que leur patron abandonne, d'ici trois ans, une clause discriminatoire touchant les congés mobiles. À ce moment, tous les salariés auront droit à trois jours de congés mobiles, puis à quatre après cinq ans. Auparavant, les travailleurs embauchés avant 1993 jouissaient de trois jours de tels congés, alors que ceux recrutés après cette date n'avaient droit qu'à un. D'une durée de cinq ans, la nouvelle convention contient des hausses salariales totalisant huit pour cent. Spécialisée dans la fabrication de machines à papier et de remorques pour le transport du bois et des copeaux, l'entreprise injecte trois millions de dollars. Une trentaine de nouveaux emplois seront créés.

M.C.

Laval

Grève chez Multi-Markes

Les 50 employés de bureau de Multi-Markes de Laval sont en grève depuis le 4 décembre après avoir tenu une journée d'étude qui a suivi un blocage complet de la négociation. Ce syndicat avait voté à 84 pour cent, par scrutin secret, en faveur de la grève générale. Les principaux points en litige sont la sous-traitance, la sécurité d'emploi, les droits de déplacement, les horaires de travail et les salaires.

H.J.

Mométal en grève**De la belle visite**

Au moment de mettre sous presse, les 150 travailleurs de Mométal à Longueuil s'apprêtaient à passer les Fêtes en conflit à cause d'un patron qui veut imposer une clause « orphelin », qui accorderait des salaires inférieurs aux futurs employés exerçant les mêmes tâches que ceux



déjà en place. À la première séance de conciliation, le 30 novembre, l'entreprise de fer ornemental et de structures métalliques est demeurée sur ses positions. Les pourparlers achoppent également sur le fait que

l'employeur refuse de reconnaître le syndicat comme seul agent négociateur.

Le premier décembre, les 150 grévistes de Mométal ont reçu un appui de taille : 180 délégués de la Fédération

de la métallurgie, en réunion à l'Île Charron, ont rallié le piquet de grève. La secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, et le président de la fédération, Alain Lampron, étaient à la tête de la manifestation. Le conflit a éclaté le 19 octobre.

M.C.

Forum sur le camionnage**Des codes harmonisés**

Lors de la quatrième rencontre du forum tenue le 6 décembre, la CSN a déposé les solutions qu'elle privilégie pour régler les problèmes les plus criants dans l'industrie du transport routier. La CSN demande que soient intégrées dans le Code du travail du Québec toutes les dispositions spécifiques aux camionneurs qui existent déjà dans le code canadien. Cet « effet miroir » est très important parce qu'il aura comme conséquence directe d'empêcher le ministre Chevrette de prétexter que les revendications légitimes des camionneurs relèvent exclusivement du gouvernement fédéral puisque 80 pour cent des camionneurs indépendants se retrouvent sous la juridiction du code canadien.

La dernière rencontre se tiendra le 17 décembre alors que toutes les solutions seront présentées aux deux sous-ministres des Transports et du Travail.

H.G.

Offensive contre la privatisation dans la santé

À quelques jours de Noël, la Coalition Solidarité Santé souhaite souligner le premier anniversaire de l'élection du gouvernement Bouchard, en lui offrant des milliers de cartes postales signées par les citoyens et citoyennes du Québec. La carte postale, imprimée à plus de 110 000 exemplaires, porte le message suivant : « Je refuse que la santé au Québec devienne une marchandise à vendre au plus offrant pour que quelques hommes d'affaires empochent plus d'argent à notre détriment. La santé est un droit. Comme peuple, on a déjà fait ce choix. » Un vaste réseau d'organismes communautaires ainsi que les organisa-

tions syndicales diffuseront cette carte postale. À la CSN, on pourra se la procurer auprès des conseils centraux et des

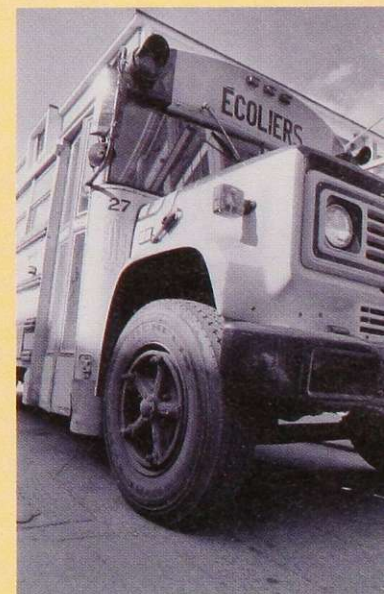
fédérations du secteur de la santé et des services sociaux, la FSSS et la FP.

C. Saint-G.

Jonquière

Chauffeurs d'autobus chez Lucien Bouchard

Au cours d'une manifestation, le 7 décembre, les chauffeurs d'autobus ont reproché au gouvernement de renoncer à ses engagements en voulant inclure le dossier du transport scolaire dans les négociations du pacte fiscal avec les municipalités. En mars 1998, pourtant, Québec avait dégagé 410 millions de dollars pour s'assurer que le transport scolaire puisse garantir la sécurité des élèves, l'accessibilité et la qualité du service tout en maintenant les conditions de travail des chauffeurs et des contrats jusqu'en 2003. Dans sa volonté d'atteindre l'équilibre budgétaire, Québec re-



nonce à ses engagements et veut refiler la facture aux municipalités. « Cette démarche est méprisante. Au nom de l'accessibilité d'un service qui est un rouage essentiel du réseau de l'éducation, il importe que l'État continue à financer le transport scolaire », a clamé François Juneau, secrétaire général de la FEESP-CSN.

M.C.

L'équipe de
Nouvelles CSN
vous souhaite
de très
belles Fêtes !

TOYEUSES FÊTES!

BONNE ANNÉE 2000

C'EST QUI CET OISEAU DE MALHEUR? STÉPHANE DION?

NON, C'EST LE BOGUE DE L'AN 2000 EN PERSONNE!

PEUPLE, À GENOUX!

MINUIT CHRÉTIEN!

BOURSES MILLENAIRE

ALEZ HUE! SINON ON VA ARRIVER EN RETARD!

ILS ONT COUPÉ DU PERSONNEL LÀ-AUSSI...

... SUPPOSÉMENT POUR FAIRE DES ÉCONOMIES EN FOIN...

LE MANIAQUE AUX BOURSES!

ON DOIT AVOIR UN FLAT...

... OU ALORS C'EST LE CARBURATEUR?

BOF! POUR CE QU'ON A À DONNER...

SAUVE QUI PEUT!

HE! OÙ ILS'EN VA AVEC SES SKIS, LUI?

CASQUE À VÉLO, QUI N'A PAS SON CASQUE À VÉLO?!

ILS SONT FOUS CES ROIS MAGES: ILS M'ONT DONNÉ UNE DINDE FAITE EN TOFU!

PIS MOI, UNE BÛCHE DE NOËL FAITE EN THAÏLANDE!

J'ESPÈRE QUE C'EST PAS UNE CAROTTE GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉE.

ORGANISATION

MONDIALE

DU COMMERCE

POIVRE DE GAYENNE

BOIS